



Gleizé, le 18/09/18

# Clinique vétérinaire du **BEAUJOLAIS**

## CONVENTION SANITAIRE PREALABLE D'UN RASSEMBLEMENT D'EQUIDE

Il est convenu entre :

L'organisateur : **M**

**L**

Et d'autre part : **la Clinique Vétérinaire Equine du Beaujolais**

(SELARL DES VETERINAIRES DESCAMPS GRANGE)

Que cette dernière s'engage à évaluer le risque sanitaire préalablement au rassemblement d'équidés, ainsi qu'à intervenir physiquement sur le lieu du rassemblement en cas de maladie contagieuse, de maltraitance, ou tout autre problème grave, dans les limites de la disponibilité du vétérinaire d'astreinte le jour de l'évènement (celui-ci assurant prioritairement les urgences de la clientèle de la clinique).

L'organisateur, s'engage à nommer une personne en charge des contrôles d'admission des équidés en la personne de : ..... munie d'un lecteur de transpondeur selon la réglementation en cours.

La personne en charge des contrôles s'engage à prévenir le vétérinaire d'astreinte en cas d'anomalies constatées sur le portable de garde au 04.74.67.28.22.

### RAPPELS DES CONDITIONS SANITAIRES

- Contrôle de l'identité via la puce, signalement graphique et littéral sur le carnet d'accompagnement.
- Vérification de la vaccination grippale (2 rappels entre 21 et 92 jours d'intervalle, puis un troisième rappel entre 5 et 6 mois, puis rappels annuels dont le dernier n'excède pas 365 jours)
- Bonne santé apparente, bon état général, absence de blessure, de jetage....
- Envoi d'un SMS au vétérinaire de garde suite à l'issue favorable des contrôles.
- Prévoir un zone de quarantaine, afin d'isoler les animaux suspects ou non conformes.

## PRESTATIONS DE LA CLINIQUE

- Prestation d'astreinte téléphonique sans intervention sur place (non facturée).
- Location du lecteur de transpondeur 50 euros TTC pour la durée de l'évènement (caution chèque de 500 euros demandée).
- Prestation de garde concours sur le site du rassemblement (700eu HT par jour de 8h à 19h sous réserve d'acceptation au moins 3 mois à l'avance).
- Intervention en urgence pour gestion sanitaire (200eu HT par intervention hors déplacement pour le compte de l'organisateur).
- Intervention pour gestion d'une urgence médicale après accord préalable du propriétaire en cas de blessure ou maladie (coliques...).

Fait en deux exemplaires, à Gleizé, le .... / 09 / 2018

Pour l'organisateur :

Pour la Clinique Vétérinaire du Beaujolais :

(signature précédée de la mention « Bon pour accord »)

(signature précédée de la mention « Bon pour accord »)